



**SYNDICAT MIXTE  
DES ZONES D'AMENAGEMENTS TOURISTIQUES  
CONCERTES DE MOLIETS ET MAA**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL  
relative à la fourniture et pose de menuiseries à l'Annexe du Centre de  
séminaires du golf de Moliets-et-Maâ**

**Le Président du Syndicat Mixte des zones d'aménagements touristiques concertés de  
Moliets-et-Maâ,**

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre 2021 donnant délégation au  
Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 21 février 2023 entre le  
Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes  
(SATEL) pour la réalisation de travaux de rénovation du patrimoine immobilier du golf de  
Moliets-et-Maâ, et son avenant,

VU la proposition de la SATEL en date du 28 mars 2024,

**DECIDE :**

- d'approuver la proposition de marché de travaux présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
  - **Attributaire** : SAS LABASTERE – 475 Route de l'Étoile à TERCIS-LES-BAINS (40180)
  - **Missions confiées** : fourniture et pose de menuiseries comprenant 2 ensembles composés en aluminium avec respectivement un ouvrant à la française et trois parties fixes attenantes et un ensemble composé en aluminium avec un châssis à soufflet et 2 parties fixes vitrées latérales.
  - **Montant total** : 7 189,00 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan, le **09 AVR. 2024**

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON